



Programme de soutien de Subaru Canada

Renseignements sur les trophées et bourses à gagner

Présenté par Subaru Canada, Inc.
Administré par CARS

Résumé du programme

- Subaru Canada, Inc. (SCI) est un commanditaire officiel du programme de soutien du Championnat des rallyes canadiens 2023.
- Ce programme permet à toutes les équipes Subaru participant en 2023 au Championnat canadien de rallye (CRC), d'en tirer un bénéfice financier.
- Ce programme est optionnel.
- Ce programme s'adresse à tous ceux qui s'inscrivent sur Subaru, **quel que soit leur pays d'origine.**
- Une pré-inscription unique est **obligatoire** pour participer à ce programme.
- Ce programme est en vigueur pour toutes les manches du championnat national de rallye.
- Pour s'inscrire, télécharger les formulaires d'inscription et de renonciation au nom et à l'image qui se trouvent sur le site Web de CARS : www.carsrally.ca/downloads.

Information sur l'inscription au programme

- Ce programme est administré par CARS pour Subaru Canada.
- Remplir et envoyer le formulaire d'inscription et la renonciation au nom et à l'image à Terry Epp avant votre première participation.
- Pour plus de renseignements, contacter Debbie Dyer au (855) 640-6444, ou par courriel à office@carsrally.ca.

Éligibilité du véhicule

- Ce programme s'applique à toutes les voitures Subaru, quel que soit le modèle et l'année.



Particularités des bourses du programme de soutien Subaru en 2023

Le « Programme Six étoiles » Subaru

Récompense les six premières équipes Subaru à franchir la ligne d'arrivée à chaque épreuve nationale du CRC, quel que soit leur rang au classement général du rallye.

Les bourses sont les suivantes :

Première place	\$1 000 \$
Deuxième place	900 \$
Troisième place	800 \$
Quatrième place	700 \$
Cinquième place	600 \$
Sixième place	500 \$

Le « Programme Super six étoiles » Subaru

Récompense les équipes Subaru qui terminent dans les six premières au classement général lors d'une épreuve nationale du CRC.

Bourses accordées :

Première place :	2 500 \$
Deuxième place :	2 100 \$
Troisième place :	1 700 \$
Quatrième place :	1 300 \$
Cinquième place :	1 150 \$
Sixième place :	1 000 \$

Le Fonds « Grille de départ » Subaru

Bourse remise aux équipes Subaru qui prennent le départ dans un rallye national du CRC et qui terminent après les 6 premières Subaru.

Bourse accordée :

250 \$ à chaque équipe Subaru qui prend le départ

Champion canadien de la saison

Le pilote Subaru qui remporte le championnat canadien en classe Production 4RM recevra une bourse supplémentaire.

Bourse payable :

Première place : 1 500 \$



Prix décerné au Champion canadien à la fin de la saison

Le pilote Subaru qui remporte le Championnat canadien, catégorie Production 4RM, recevra une bourse additionnelle.

Bourse accordée :

- Première place : 1 500 \$

Trophée du Président Subaru

Décerné au meilleur pilote Subaru au classement général du CRC.

Bourses accordées :

- Première place : 3 000 \$
- Deuxième place : 2 000 \$
- Troisième place : 1 000 \$

Renseignements sur les trophées et bourses :

- L'utilisation du mot « inscripteur » comprend aussi les termes pilote et copilote. Toutes les bourses seront présentées au pilote.
- Les bourses des programmes Six étoiles et Super six étoiles, ainsi que du fonds Grille de départ seront mises à la poste par le bureau de CARS dans les sept jours suivant le rallye.
- Le Trophée du Président sera remis au pilote Subaru le mieux classé au championnat général, les points suivants étant accordés aux dix premières places : 20, 15, 12, 10, 8, 6, 4, 3, 2 et 1. De plus, 1 point sera accordé pour chaque départ dans une manche du CRC et 1 point le sera pour chaque manche terminée. Les deuxième et troisième places seront calculées de la même manière. Chaque pilote gagnant devra avoir cumulé tous ses points au CRC au volant d'une Subaru.
- Le Trophée Champion canadien de la saison pour la classe Production 4RM sera présenté au pilote Subaru qui remportera le championnat canadien en Production 4RM, tel que compilé selon l'article RNR 24.8.1
- Les Trophées du Président et du Champion canadien de la saison en Production 4RM seront présentés lors du Banquet des champions en 2024. (S'il devait y avoir une égalité entre deux ou plusieurs pilotes, l'article RNR 24.1.9 sera appliqué.)
- CARS et Subaru seront les seuls arbitres en cas de conflit.
- Les équipes d'usine Subaru (Canada et USA) ne sont pas admises à ce programme.





Programme de soutien Subaru Canada 2023

Formulaire d'inscription

En remplissant ces formulaires d'inscription et de renonciation, le postulant accepte les termes et conditions du programme de soutien Subaru, tel que décrit dans les Particularités des bourses du programme de soutien Subaru en 2023. Le postulant permet aussi à CARS de partager les informations qui suivent avec Subaru Canada Inc.

PRIÈRE D'ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville _____ Prov. : _____ Code postal : _____

Numéros de téléphone :

Rés. : _____ Trav. : _____ Cell. : _____

Courriel : _____

Voiture de rallye :

Marque et modèle : _____

Classe de la voiture : _____

Copilote habituel : _____

Encercler les rallyes auxquels vous prévoyez participer :

Rallye Perce-Neige Maniwaki Rocky Mountain Rally Rallye Baie-des-Chaleurs

Rallye Défi Pacific Forest Rally Rallye Charlevoix

Rally of the Tall Pines Big White Winter Rally

Signature _____ Date _____



Programme de soutien Subaru 2023

Renonciation au nom et à l'image

En acceptant les termes et conditions du Programme de soutien Subaru, je donne à Subaru Canada, ses licenciés, représentants et employés (ci-après appelés « Subaru »), le droit absolu et irrévocable et la permission de filmer, photographier, magnétoscoper, enregistrer ou imager mon nom, ma voix, mon image, mes actions ou ma représentation en rapport au Programme de soutien Subaru et au Championnat canadien de rallye, et d'utiliser ces documents (ci-après appelés Matériel) de la façon suivante :

1. Utiliser le Matériel à des fins publicitaires ou promotionnelles pour Subaru, le Championnat canadien de rallye ou les deux;
2. Utiliser, incorporer, diffuser, distribuer, réutiliser, éditer, rééditer, modifier et couper le Matériel, mon nom, ma représentation et mon image en tout ou en partie, séparément ou avec d'autre matériel pour quelque raison et de quelque manière que ce soit, à la discrétion de Subaru et quel que soit le médium;
3. Subaru n'est pas obligée d'utiliser le Matériel, mon nom, ma voix ou mon image.

Je déclare et affirme que j'ai le droit d'accorder à Subaru les droits susmentionnés sans avoir à obtenir la permission de quiconque, ou de leur verser paiement. Cette renonciation sera dévolue aux représentants, licenciés et employés légaux de Subaru. Par la présente, je renonce à toute poursuite, réclamation, requête collective, connue ou non, pour libelle, diffamation, invasion de la vie privée, publicité ou tout autre raison de poursuite, fondée sur l'utilisation du Matériel ou de quelque droit auquel il est fait référence ici.

J'accepte d'indemniser et de considérer non responsable Subaru et toute personne s'en réclamant, ainsi que ses cadres, dirigeants, actionnaires et employés dans toute responsabilité, perte, réclamation, requête, frais (y compris des frais d'avocat illimités) et dépenses dues à des infractions réelles ou alléguées par moi à ce qui précède.

Il est entendu qu'il n'y a aucune rémunération rattachée à cette renonciation.

Nom (en lettres moulées)

Signature

Nom du témoin (en lettres moulées)

Signature du témoin

Date

Lieu

Province